



## ORGANISATION INTERACADEMIQUE DE LA COUPE DU MOT D'OR 2018

### ACADÉMIES DE PARIS, VERSAILLES, CRÉTEIL, AMIENS ET ROUEN

La Coupe du français des affaires « **LE MOT D'OR** » est reconduite pour l'année scolaire 2017-2018.

Ce concours pédagogique valorisant la créativité et l'esprit d'entreprise fédère les élèves, les étudiants et les apprenants de la francophonie et des pays francophiles sur leur intérêt de l'usage d'un français des affaires efficace et bien maîtrisé.

#### **Les professeurs peuvent inscrire les candidats des classes suivantes :**

- seconde « enseignement d'exploration – Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » ;
- seconde professionnelle tertiaire ;
- seconde STHR sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration ;
- première professionnelle tertiaire ;
- première STMG sciences et technologies du management et de la gestion ;
- première STHR sciences et technologie de l'Hôtellerie Restauration ;
- terminale STMG (Ressources Humaines et Communication, Gestion et Finance, Mercatique, Système d'Information de Gestion) ;
- terminale professionnelle tertiaire ;
- terminale STHR sciences et technologie de l'Hôtellerie et de la Restauration ;
- B.T.S. 1<sup>ère</sup> / 2<sup>ème</sup> année ;
- DCG / DSCG ;
- Classe préparatoire Économique et Commerciale voie Technologique.

**L'épreuve écrite se déroulera dans les classes participantes le :**

**Mardi 20 mars 2018 « Coupe du mot d'or francophone »**

**de 14 heures à 15 heures**

Cet événement peut permettre un travail multidisciplinaire en collaboration entre les professeurs d'économie-gestion, d'anglais et de français d'une classe.

Des trames pédagogiques ainsi qu'une présentation du concours version professeurs et version élèves sont à votre disposition sur le site de l'APFA : [www.apfa.asso.fr](http://www.apfa.asso.fr);

Les sujets, ainsi que les corrigés des épreuves, seront adressés principalement aux professeurs d'économie et gestion ayant retourné le bulletin d'inscription permettant de faire participer leur classe.

***Vous trouverez en annexe un exemplaire du bulletin d'inscription à compléter par les professeurs d'économie – gestion organisateur de la coupe du mot d'or 2018 ou d'un autre membre de l'équipe pédagogique d'une classe.***

*Le bulletin est à communiquer avant le jeudi 15 mars 2018 à*

*[apfa.lemotdor@gmail.com](mailto:apfa.lemotdor@gmail.com)*

*Les 3 meilleures copies de chaque classe participante sont à adresser par courrier à l'adresse suivante : Laurence COUSIN PICHEAU*

*Rectorat de Paris*

*12 bvd d'Indochine*

*75 933 Paris Cedex 19*

*Ou bien scannées et adressées [laurence.cousin-picbeau@ac-paris.fr](mailto:laurence.cousin-picbeau@ac-paris.fr) avant le jeudi 12 avril 2018 pour l'académie de Paris et [apfa.lemotdor@gmail.com](mailto:apfa.lemotdor@gmail.com) pour les autres académies.*

*Dans le cas de plusieurs classes participantes dans un même établissement, une remise des prix peut être organisée à l'initiative de l'établissement.*

**Une remise des prix inter académique est organisée en partenariat avec l'APFA (Actions pour promouvoir le français des affaires).**

**Elle permettra de départager les meilleurs candidats des cinq académies, chaque candidat classé premier de son établissement suite à la correction de l'épreuve écrite, présente par oral son projet à partir du support numérique de son choix. Un prix récompensera spécifiquement chaque premier de chaque académie participante ainsi que le premier lauréat de la voie professionnelle.**

**La finale aura lieu le lundi 7 mai 2017 de 14 heures à 18 heures à Paris**

Une invitation numérique sera adressée à chaque établissement participant qui constitue une délégation comprenant les 3 meilleurs lauréats, les professeurs organisateurs ainsi que les chefs d'établissement, la famille proche des lauréats de la coupe du mot d'or 2018.

Toutes les informations relatives à ce concours sont disponibles à l'adresse suivante : [www.apfa.asso.fr](http://www.apfa.asso.fr)

Une rencontre internationale est ensuite prévue avec les lauréats de la France des pays de la francophonie et des pays francophiles en mars 2019 dans le cadre de la semaine de la langue française et de la francophonie.